

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT TENUE, CONFORMÉMENT À LA LOI, LE :

MARDI LE 24 SEPTEMBRE 2024, À 16:30 HEURES

À L'ÉDIFICE CENTRE MUNICIPAL LOUIS-ARMAND-SAVARIA, SITUÉ AU 1580, CHEMIN DU FER-À-CHEVAL À SAINTE-JULIE, PROVINCE DE QUÉBEC

Étaient présents :

Monsieur Martin Dulac	Président et Délégué de la Ville de McMasterville
Madame Maud Allaire	Vice-Présidente et Déléguée de la Ville de Contrecoeur
Madame Nadine Viau	Déléguée de la Ville de Beloeil
Monsieur Daniel Plouffe	Délégué de la Municipalité de Calixa-Lavallée
Monsieur Patrick Marquès	Délégué de la Ville de Carignan
Monsieur Luc Ricard	Délégué substitut de la Ville de Chambly
Monsieur Marc-André Guertin	Délégué de la Ville de Mont-Saint-Hilaire
Madame Mélanie Villeneuve	Déléguée de la Ville d'Otterburn Park
Monsieur Claude Gauthier	Délégué de la Ville de Richelieu
Monsieur Stéphane Williams	Déléguée de la Ville de Saint-Amable
Monsieur Yves Lessard	Délégué de la Ville de Saint-Basile-le-Grand
Madame Marilyn Nadeau	Déléguée de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste
Monsieur Mario Lemay	Délégué de la Ville de Sainte-Julie
Monsieur Sylvain Casavant	Délégué de la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur Normand Teasdale	Délégué de la Municipalité de St-Mathieu-de-Beloeil
Monsieur Martin Dampousse	Délégué de la Ville de Varennes
Monsieur Alexandre Bélisle	Délégué de la Municipalité de Verchères

Formant le quorum requis sous la présidence de Monsieur Martin Dulac.

Étaient également présents :

Monsieur Marco Carrier	Directeur de police
Madame Chantal Lemieux	Directrice secrétaire-trésorière
Madame Marie-Claude Veilleux	Greffière-adjointe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 28 août 2024;
4. Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 21 août 2024
5. Ressources humaines – Résolutions;
 - 5.1 Ratification d'embauches

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

- 5.2 Départs – Surnuméraire de bureau et agent à la patrouille
- 5.3 Embauche d'une coordonnatrice aux ressources matérielles
- 5.4 Lettre d'entente avec la Fraternité – Grief FRS-22-03
- 6. Administration et finances – Résolution;
 - 6.1 Achat de 3 véhicules de patrouille – Modification de la résolution CA-24-2748
 - 6.2 Octroi d'un contrat de location – Armes à impulsions électriques
 - 6.3 Adoption de la liste des comptes à payer
 - 6.4 Registre des paiements directs
- 7. Avis de motion – Projets de règlements – Politiques – Adoption;
- 8. Dépôt de documents;
 - 8.1 Correspondance – Aucun document déposé
 - 8.2 Tableau des mouvements de personnel
 - 8.3 Tableau des effectifs
- 9. Varia;
- 10. Période de questions;
- 11. Clôture de la séance.

POINT 1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le Président déclare la séance ouverte. Il est 16:30 heures.

CA-24-2789 **POINT 2** **RÉSOLUTION** **Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Damphousse
APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que déposé au Conseil en y retirant le point suivant :

- 6.2 Octroi d'un contrat de location – Armes à impulsions électriques;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2790 **POINT 3** **RÉSOLUTION** **Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 28 août 2024**

ATTENDU QUE chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 août 2024;

ATTENDU l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et l'article 201 du Code Municipal du Québec;

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Lessard
APPUYÉ PAR Monsieur Alexandre Bélisle

ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 28 août 2024 par le Conseil d'Administration soit et est approuvé tel que présenté au Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2791

POINT 4

RÉSOLUTION

Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 21 août 2024

ATTENDU que chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la réunion du Comité Exécutif du 21 août 2024;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Mario Lemay
APPUYÉ PAR Monsieur Patrick Marquès

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil d'Administration :

- prenne acte du procès-verbal du Comité Exécutif du 21 août 2024;
- entérine les décisions prises par le Comité Exécutif lors de la réunion du 21 août 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 5

RESSOURCES HUMAINES – RÉSOLUTIONS

CA-24-2792

POINT 5.1

RÉSOLUTION

Ratification d'embauches

ATTENDU la résolution CA-22-2376 adoptée le 23 février 2022 déléguant le pouvoir d'embauche d'employés syndiqués;

ATTENDU qu'il y avait lieu d'embaucher une secrétaire surnuméraire aux ressources humaines;

ATTENDU que le comité de sélection, pour le poste d'une secrétaire surnuméraire aux ressources humaines, a retenu la candidature de :

- Marie-Pier Dunn

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Williams
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Teasdale

ET RÉSOLU :

DE RATIFIER l'embauche de la personne suivante, à compter du 16 septembre 2024, à titre de secrétaire surnuméraire aux ressources humaines de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent :

- Marie-Pier Dunn

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2793

POINT 5.2 RÉSOLUTION

Départ – Surnuméraire de bureau et agent à la patrouille

ATTENDU que la personne suivante a quitté volontairement son emploi de surnuméraire de bureau :

- Gabrielle Green

ATTENDU que la personne suivante a quitté volontairement son emploi de d'agent à la patrouille :

- Vincent Gamache

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer par résolution ces fins d'emplois;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nadine Viau
APPUYÉ PAR Monsieur Marc-André Guertin

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme surnuméraire de bureau surnuméraire et DE LA RENDRE effective au 17 septembre 2024 :

- Gabrielle Green

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme agent de patrouille et DE LA RENDRE effective au 24 septembre 2024 :

- Vincent Gamache

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2794

POINT 5.3
RÉSOLUTION

Embauche d'une coordonnatrice aux ressources matérielles

ATTENDU les résolutions CA-23-2576 et CA-24-2781 concernant l'ajout d'un poste cadre à l'organigramme de coordonnateur à l'approvisionnement dont le titre a été modifié pour celui de coordonnateur aux ressources matérielles;

ATTENDU que nous avons procédé à l'affichage pour ce poste;

ATTENDU que quarante-sept (47) candidatures ont été reçues;

ATTENDU que trois (3) personnes ont été retenues pour passer une entrevue;

ATTENDU qu'un bilan de compétence a également été effectué par une firme externe pour une (1) candidate;

ATTENDU que le comité de sélection composé de Monsieur Jonathan Rafferty (Capitaine à la gendarmerie), Madame Mélanie St-Pierre (Directrice des finances et de la trésorerie) et de Madame Marie-Ève Mazza (Directrice des ressources humaines) a retenu la candidature de Madame Élise Tremblay;

ATTENDU le rapport de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des Ressources Humaines, recommandant également l'embauche de Madame Élise Tremblay;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marilyn Nadeau
APPUYÉ PAR Madame Nadine Viau

ET RÉSOLU :

DE PROCÉDER à l'embauche, à compter du 30 septembre 2024, de la personne suivante, au poste de « *coordonnatrice aux ressources matérielles* » de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent avec les avantages et conditions prévus au Recueil des conditions de travail des employés cadres de la Régie prévoyant notamment une période d'essai de six (6) mois travaillés et le salaire de l'échelon 5 de la classe 1, soit 100 565 \$:

→ Madame Élise Tremblay

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2795

POINT 5.4
RÉSOLUTION

Lettre d'entente avec la Fraternité – Grief FRS-22-03

ATTENDU le grief FRS-22-03 déposé par la Fraternité des policiers et policières Richelieu-Saint-Laurent le 31 août 2022;

ATTENDU que ce grief conteste la décision de l'employeur de retirer la plaignante de l'équipe B et son déplacement sur une autre équipe;

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU que les parties désirent régler à l'amiable les mésententes faisant l'objet du grief mentionné ci-dessus et ce, sans admission de responsabilité de part et d'autre;

ATTENDU la lettre d'entente soumise aux membres du Conseil d'Administration sur ce sujet;

ATTENDU les représentations formulées par le Directeur de police;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Lessard
APPUYÉ PAR Monsieur Patrick Marquès

ET RÉSOLU :

DE RECOMMANDER l'acceptation des termes de l'entente avec la Fraternité des policiers et policières Richelieu-Saint-Laurent sur le grief FRS 22-03;

D'AUTORISER le Directeur de police, M. Marco Carrier, à signer ladite lettre d'entente conformément au texte soumis;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 6

ADMINISTRATION ET FINANCES – RÉSOLUTIONS

CA-24-2796

POINT 6.1

RÉSOLUTION

Achat de 3 véhicules de patrouille – Modification de la résolution CA-24-2748

ATTENDU que le 29 mai 2024, par sa résolution CA-24-2748, le Conseil d'Administration avait autorisé le paiement des trois (3) véhicules par le fonds de roulement;

ATTENDU que ces trois (3) véhicules ont été achetés suite à des pertes totales lors d'accidents;

ATTENDU que l'assureur déboursa les sommes nécessaires pour couvrir l'achat;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Mélanie Villeneuve
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Teasdale

ET RÉSOLU :

D'AMENDER la résolution CA-24-2748 adoptée le 29 mai 2024 par le Conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent et de modifier le financement pour cet achat par le budget de fonctionnement au poste budgétaire numéro 22-210-00-724;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 6.2
RÉSOLUTION

Octroi d'un contrat de location – Armes à impulsions électriques

Ce point fut retiré au moment de l'adoption de l'ordre du jour et sera présenté à une prochaine rencontre du Conseil d'Administration.

CA-24-2797

POINT 6.3
RÉSOLUTION

Adoption de la liste des comptes à payer

ATTENDU les listes des comptes à payer incluant les registres de chèques et les listes des paiements manuels déposées séance tenante aux points 6.3 a);

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Williams
APPUYÉ PAR Monsieur Marc-André Guertin

ET RÉSOLU :

QUE les comptes à payer, pour un total de 932 158,45 \$ soient acceptés et que la Directrice des finances et de la trésorerie ou, en son absence, la Directrice secrétaire-trésorière, soit autorisée à en faire les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2798

POINT 6.4
RÉSOLUTION

Registre des paiements directs

ATTENDU le registre des paiements directs du mois d'août 2024 déposé séance tenante;

ATTENDU que ce document reprend les dépenses suivantes :

- salaires nets;
- déductions à la source provinciales;
- déductions à la source fédérales;
- versements de pensions alimentaires;
- frais de location - appareil de débit automatique;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Mario Lemay
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Damphousse

ET RÉSOLU :

QUE soit approuvé le registre des paiements directs du mois d'août 2024;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

POINT 7
AVIS DE MOTION – PROJETS DE RÈGLEMENTS – POLITIQUES –
ADOPTION

POINT 8
DÉPÔT DE DOCUMENTS

POINT 8.1
CORRESPONDANCE – AUCUNE CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'a été déposée

POINT 8.2
TABLEAU DES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Il est procédé au dépôt du tableau des mouvements de personnel.

POINT 8.3
TABLEAU DES EFFECTIFS

Il est procédé au dépôt du tableau des effectifs.

POINT 9
VARIA

Aucun sujet additionnel n'est traité.

POINT 10
PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

CA-24-2799
POINT 11
RÉSOLUTION
Clôture de la réunion

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Casavant
APPUYÉ PAR Monsieur Marc-André Guertin

ET RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée, tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CHANTAL LEMIEUX
Directrice secrétaire-trésorière

MARTIN DULAC
Président